

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

PRÉSENTATION DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Sellier - Harnacheur

1. LE MÉTIER

1.1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE

La filière équine, avec 700 000 licenciés à la Fédération Française d'Équitation (3^{ème} fédération sportive en France), est en pleine croissance (+ 60% de cavaliers en 10 ans) aussi bien dans le domaine de l'équitation de loisir (randonnée, tourisme) que sportive (concours de saut d'obstacles, concours complet).

Cette activité génère plus de 46 000 emplois directs et 30 000 emplois indirects¹. Une partie de l'activité répond à des demandes liées à l'exportation.

Les selliers harnacheurs sont comptabilisés dans les emplois indirects, avec près de 230 entreprises de tailles très diverses mais dans l'ensemble assez petites : la moitié sont des entreprises individuelles, un tiers emploient de 1 à 5 salariés et seulement 7% sont des entreprises industrielles de plus de 30 salariés.

Les activités de cette profession sont principalement axées sur la fabrication à l'unité ou en série limitée ainsi que sur la vente d'articles de sellerie (briderie, enrênements, selles, harnais, protections du cheval et du cavalier, bagages de selle). Elles concernent également la création et la fabrication de pièces uniques sur mesure. Elles utilisent une grande variété de matériaux et des techniques de fabrication très spécifiques. Les techniques évoluent avec l'apparition des matériels modernes et des nouveaux matériaux.

Selon les cas, les entreprises peuvent développer un éventail de fabrications variées (y compris des articles de maroquinerie) ou au contraire être très spécialisées (fabrication exclusive de selles par exemple), ou être spécialisées dans un secteur (équitation western, disciplines olympiques...).

Ces entreprises assurent l'ensemble du processus de fabrication, de l'achat de la matière première à la vente, souvent sur le lieu de production. Elles peuvent également se charger de réparer des objets endommagés.

1.2. CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le titulaire du CAP Sellier - Harnacheur trouve des débouchés dans des entreprises diverses (PME, entreprises artisanales), ayant une production :

- moyen et haut de gamme,
- artisanale et/ou industrielle.

Il exerce ses compétences professionnelles dans les domaines de l'artisanat et du sport équestre.

Les métiers de la sellerie ont établi de nombreux liens avec les métiers du cuir et de la maroquinerie, cette dernière proposant de plus en plus d'accessoires de mode construits avec des techniques de fabrication de la sellerie.

Le sellier - harnacheur a une bonne connaissance du milieu équestre. Selon son expérience et son niveau de formation, il peut prendre en charge la formation et l'encadrement de personnels, et participer à la gestion de l'entreprise.

1.3. DÉFINITION DES EMPLOIS

Le CAP Sellier - Harnacheur vise des emplois de production dont les activités principales sont liées à la réalisation, à la réparation et à la transformation d'articles de sellerie d'équitation et d'attelage, de chasse, de randonnée, etc. Le métier comporte trois spécificités : la briderie, la selle et le harnais d'attelage.

Les articles réalisés se limitent à la pratique de l'équitation dite européenne.

¹ Données issues du Rapport national 2011 de l'Observatoire d'équi-ressources.

Le titulaire du CAP Sellier - Harnacheur est capable de :

- prendre les mesures sur le cheval en fonction des articles à réaliser,
- décoder les données techniques d'un article à réaliser (dessin d'ensemble, patrons, gabarits, gammes opératoires, etc.),
- préparer et mettre en œuvre un ou plusieurs postes de travail (coupe, préparation, assemblage/montage, finition) à partir de consignes opératoires,
- réaliser, réparer ou transformer tous types de briderie en autonomie,
- réaliser, réparer ou transformer certains éléments de la selle et du harnais,
- vérifier, à tous les stades de la réalisation, la qualité et la conformité de l'article par rapport aux fiches techniques,
- assurer la maintenance de premier niveau sur le matériel qu'il utilise,
- ranger et nettoyer son espace de travail,
- rendre compte de son travail et renseigner des documents de suivi,
- participer au calcul du coût de production des articles fabriqués,
- participer à l'accueil et au conseil du client.

1.4. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Le titulaire du CAP Sellier - Harnacheur possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant, soit :

- de s'insérer professionnellement dans des emplois d'ouvrier qualifié accessibles au niveau V de formation dans les entreprises de sellier harnacheur, sellerie harnachement mais également dans des entreprises de maroquinerie ;
- d'accéder à des fonctions de responsable d'atelier ou chef d'entreprise après un complément de formation ou une expérience professionnelle suffisante ;
- de poursuivre une formation professionnelle en suivant une préparation à un baccalauréat professionnel Métiers du Cuir avec ses options : Chaussures ou Maroquinerie.

2. ACTIVITÉS ET TÂCHES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du CAP Sellier - Harnacheur possède les compétences nécessaires à la mise en œuvre des moyens de coupe, de fabrication, et de finition des articles de sellerie équestre. Il réalise et/ou répare et/ou transforme sous contrôle, tout ou partie d'un article élaboré à partir de matériaux divers. L'évolution des équipements, des processus de fabrication et des modes d'organisation du travail, permettent de délimiter le champ d'intervention du titulaire du CAP Sellier - Harnacheur aux trois fonctions suivantes :

1. Préparation du travail.
2. Réalisation du produit.
3. Communication.

Sa culture technique doit lui permettre :

- d'appréhender la totalité des éléments constitutifs des articles à réaliser,
- de mettre en œuvre des procédés de fabrication adaptés,
- de prendre en compte les contraintes associées aux exigences de qualité, d'esthétisme et de productivité,
- d'adapter son travail à l'environnement du cheval en respectant le bien-être de l'animal,
- de respecter les règles de sécurité liées à l'exécution de son travail ainsi qu'à la pratique de l'équitation.

Pour atteindre ces objectifs, il importe que le titulaire du CAP ait acquis les connaissances technologiques et les savoir-faire fondamentaux nécessaires à l'utilisation des équipements spécifiques liés à l'activité professionnelle du sellier harnacheur.

Il doit aussi être capable de communiquer et de travailler en équipe.

Les activités professionnelles décrites ci-après, déclinées à partir des fonctions, constituent le référentiel des activités professionnelles du titulaire du CAP Sellier - Harnacheur. Les activités sont ensuite déclinées en tâches professionnelles.



CAP Sellier - Harnacheur

<i>Fonctions</i>	<i>Activités</i>	<i>Tâches professionnelles</i>
<i>Préparation du travail</i>	1. Collecte et décodage des informations techniques relatives au produit à réaliser	1.1 : Prendre connaissance du travail à réaliser.
		1.2 : Relever les informations pertinentes relatives au produit à réaliser.
		1.3 : Prendre les mesures sur l'animal en fonction du produit à réaliser.
		1.4 : Décoder des informations techniques.
		1.5 : Participer à l'élaboration ou à la transformation du produit et à l'estimation de son coût.
	2. Préparation des matières d'œuvre et des fournitures	2.1 : Préparer les matières d'œuvre, les crouponner et/ou les débiter.
		2.2 : Préparer les fournitures.
	3. Préparation des postes de travail	3.1 : Préparer et entretenir le(s) poste(s) de travail en fonction de l'espace de travail mis à disposition.
		3.2 : Maintenir en état l'outillage manuel.
		3.3 : Régler et maintenir en état les matériels, entretenir l'espace de travail.
3.4 : Respecter les consignes de sécurité.		
<i>Réalisation du produit</i>	4. Fabrication, réparation ou transformation du produit à partir de consignes opératoires et de sécurité	4.1 : Réaliser les opérations de placement et de coupe, manuelles et/ou mécaniques et/ou informatisées.
		4.2 : Réaliser les opérations de préparation des éléments, manuelles et/ou mécaniques et/ou informatisées.
		4.3 : Réaliser les opérations d'assemblage/montage, manuelles et/ou mécaniques et/ou informatisées.
		4.4 : Réaliser les opérations de finition.
	5 Vérification de la qualité et de la conformité du produit	5.1 : Réaliser les opérations de contrôle à tous les stades de la fabrication ou de la réparation ou de la transformation.
<i>Communication</i>	6. Réception et transmission des informations	6.1 : S'intégrer dans une équipe.
		6.2 : Communiquer par différents moyens humains et technologiques.
		6.3 : Rendre compte de son activité.
	7. Accueil et conseil	7.1 : Participer à l'accueil, au conseil de la clientèle.

Fonction : PRÉPARATION du TRAVAIL

Activité 1 : Collecte et décodage des informations techniques relatives au produit à réaliser.

Description des tâches :

T1.1 : Prendre connaissance du travail à réaliser.

T1.2 : Relever les informations pertinentes relatives au produit à réaliser.

T1.3 : Prendre les mesures sur l'animal en fonction du produit à réaliser.

T1.4 : Décoder des informations techniques.

T1.5 : Participer à l'élaboration ou à la transformation du produit et à l'estimation de son coût.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Informations orales et/ou écrites.

- Les données techniques peuvent comporter :

- un cahier des charges,
- la commande de la clientèle,
- le dessin du produit à réaliser (contraintes fonctionnelles),
- la fiche technique du produit,
- le prototype,
- le modèle à réaliser en fonction de l'animal,
- les caractéristiques des matériaux,
- les gabarits (ou les patrons ou les patronnages) des différents éléments constitutifs du produit,
- la fiche de coupe,
- la gamme de fabrication,
- les catalogues et tarifs des fournisseurs.

Autonomie :

- autonomie partielle, activité sous contrôle d'un personnel d'encadrement.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- les différents éléments du produit à réaliser sont repérés,
- les matériaux constituant le produit sont identifiés,
- les formes et les dimensions du produit sont repérées et identifiées,
- les données techniques sont interprétées correctement,
- le coût de production est correctement estimé.

Fonction : PRÉPARATION du TRAVAIL

Activité 2 : Préparation des matières d'œuvre et des fournitures

Description des tâches :

T2.1 : Préparer les matières d'œuvre, les crouponner et/ou les débiter.

T2.2 : Préparer les fournitures.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- documents nécessaires à la préparation du produit,
- matières d'œuvre, fournitures,
- fiches d'état des stocks,
- consignes relatives à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la protection de l'environnement.

Autonomie :

- autonomie partielle, activité sous contrôle d'un personnel d'encadrement.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- les matériaux et les fournitures préparés sont conformes aux données (qualité, quantité, surface, ...),
- les erreurs et défauts d'approvisionnement au poste de travail sont signalés,
- les fiches d'état de stocks sont mises à jour.

Fonction : PRÉPARATION du TRAVAIL

Activité 3 : Préparation des postes de travail.

Description des tâches :

- T3.1 : Préparer et entretenir le(s) poste(s) de travail en fonction de l'espace de travail mis à disposition.**
- T3.2 : Maintenir en état l'outillage manuel.**
- T3.3 : Régler et maintenir en état les matériels, entretenir l'espace de travail.**
- T3.4 : Respecter les consignes de sécurité.**

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- documents nécessaires à la préparation du produit (plan de travail, fiche de critères de qualité, ...),
- matériels à disposition,
- notices et procédures d'entretien des matériels,
- procédures d'utilisation des matériels et équipements (notices, guides, ...),
- consignes relatives à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la protection de l'environnement.

Autonomie :

- autonomie partielle, activité sous contrôle d'un personnel d'encadrement.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- la préparation et la mise en œuvre du poste de travail garantissent la qualité des opérations menées et respectent les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement selon les procédures définies sur le lieu de travail,
- l'outillage à main est maintenu en parfait état d'utilisation et correctement rangé à son emplacement,
- le matériel est réglé et la maintenance de premier niveau est assurée.

Fonction : RÉALISATION du PRODUIT

Activité 4 : Fabrication, réparation ou transformation du produit à partir de consignes opératoires et de sécurité.

Description des tâches :

- T4.1 : Réaliser les opérations de placement et de coupe, manuelles et/ou mécaniques et/ou informatisées.**
- T4.2 : Réaliser les opérations de préparation des éléments, manuelles et/ou mécaniques et/ou informatisées.**
- T4.3 : Réaliser les opérations d'assemblage/montage, manuelles et/ou mécaniques et/ou informatisées.**
- T4.4 : Réaliser les opérations de finition.**

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- gabarits, (ou patrons ou patronnages), emporte-pièces, supports numérisés,
- outillages manuels nécessaires,
- matériels manuels et/ou mécaniques et/ou informatisés,
- zones ou postes de travail définis pour réaliser les opérations de fabrication, de réparation, de transformation et de finition,
- matériaux et/ou éléments coupés,
- fournitures,
- prototype et/ou modèle,
- documents techniques nécessaires à la fabrication, à la réparation ou à la transformation du produit et à la finition,
- consignes relatives à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et à la protection de l'environnement.

Autonomie :

- autonomie partielle, activité sous contrôle d'un personnel d'encadrement.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- les opérations de placement, de coupe, de fabrication, de réparation ou de transformation et de finition sont réalisées dans le temps imparti et selon les critères de qualité attendus,
- les opérations d'assemblage/montage répondent aux exigences des documents techniques,
- l'organisation et la mise en œuvre du poste de travail garantissent la qualité de la fabrication, de la réparation ou de la transformation et de la finition tout en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie,
- la zone ou le poste de travail est maintenu en état.

Fonction : RÉALISATION du PRODUIT

Activité 5 : Vérification de la qualité et de la conformité du produit.

Description des tâches :

T5.1 : Réaliser les opérations de contrôle à tous les stades de la fabrication ou de la réparation ou de la transformation.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- éléments coupés,
- articles réalisés,
- matériels et outillages de contrôle,
- documents techniques nécessaires aux contrôles de la fabrication, ou de la réparation ou de la transformation du produit,
- consignes relatives à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et à la protection de l'environnement.

Autonomie :

- autonomie partielle, activité sous contrôle d'un personnel d'encadrement.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- les opérations de contrôle à tous les stades de la fabrication, ou de la réparation ou de la transformation, sont conformes aux critères de qualité attendus,
- l'organisation et la mise en œuvre du poste de travail garantissent la qualité des opérations de contrôle et respectent les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

Fonction : COMMUNICATION

Activité 6 : Réception et transmission des informations.

Description des tâches :

T6.1 : S'intégrer dans une équipe.

T6.2 : Communiquer par différents moyens humains et technologiques.

T6.3 : Rendre compte de son activité.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- documents de suivi et de contrôle,
- technologies de l'information et de la communication,
- planning de répartition des activités et délais de fabrication,
- organigramme de l'entreprise.

Autonomie :

- Autonomie sous la responsabilité d'un personnel d'encadrement.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- les informations recueillies sont satisfaisantes,
- l'intégration dans l'équipe favorise son bon fonctionnement,
- les signalements des non-conformités, des anomalies de fonctionnement, des retards, sont exprimés dans un vocabulaire adapté à la situation,
- les documents de suivi et de contrôle sont correctement renseignés.

Fonction : COMMUNICATION

Activité 7 : Accueil et conseil.

Description des tâches :

T7.1 : Participer à l'accueil, au conseil de la clientèle.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- documents de suivi et de contrôle,
- documents de conseil, d'accueil de la clientèle professionnelle ou privée.

Autonomie :

- autonomie partielle, activité sous contrôle d'un personnel d'encadrement.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- les informations transmises sont satisfaisantes,
- la qualité de l'accueil et du conseil participe à la satisfaction de la clientèle.